

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 octobre 2025

Une curieuse parade organisée dans les rues d'Avignon



Ce samedi 11 octobre, la Ville d'Avignon proposera une grande parade dans les rues du centre-ville, co-créée avec les habitants et plusieurs collectifs locaux.

Après le Curieux Banquet le 14 septembre dernier qui a remporté un franc succès, la Ville d'Avignon organise une Curieuse Parade ce samedi 11 octobre dans le cadre de la programmation 'Terre de Culture 2025', autour de la thématique 'Curiosité(s)'. Une déambulation créée avec les Avignonnais.

Roues de vélos, mécanismes, marionnettes, costumes et autres 'curiosités' guideront le cortège d'environ 45m, dont le départ se fera à 14h30 sur le parking de la Maison Commune Nord.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 8 octobre 2025

Un événement organisé avec les locaux

Depuis 18 mois, la compagnie Deraïdenz, le collectif La Sauce aux Clowns (LSC) et l'Atelier Métissé travaillent conjointement, avec les habitants d'Avignon volontaires, pour élaborer cet événement unique. En tout, ce sont plus de 500 Avignonnais qui ont contribué à cette Curieuse Parade.

« On a mêlé nos univers et on a fait ressortir le côté merveilleux, étonnant et hors norme en créant des personnages costumés, des marionnettes géantes et des installations autour de la thématique des curiosités propre à Terre de Culture. »

Ivan Ferré, du collectif LSC

Des ateliers de construction de chars ont été organisés de février à juillet par diverses structures sociales, associations et établissements scolaires, ainsi que des ateliers musicaux auprès de jeunes. Le Conservatoire et l'Opéra du Grand Avignon seront bien évidemment de la partie.

Samedi 11 octobre. À partir de 14h30. Départ à la Maison Commune Nord. 34 Avenue Jean Boccace. Avignon.

Conditions de circulation et stationnement

Le cortège partira de la Maison Commune Nord pour aller vers la Place Pie en passant par l'Avenue de la Folie, le Boulevard Limbert, la Porte Saint-Lazare, la Rue Carreterie, la Place Matheron, la Rue Carnot, la Rue Général Leclerc, et la Place Saint-Jean-le-Vieux.

La circulation et le stationnement seront interdits sur ces rues, le temps nécessaire au passage des participants, puis rétablie progressivement.